

Document d'accompagnement du référentiel de formation

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme : BTSA

Module : M11 Accompagnement du projet personnel et professionnel (APPP)

Objectif général du module :
A l'issue de la formation, faire le bilan de l'évolution de son projet et argumenter les choix envisagés pour son avenir professionnel

Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques

Orientations générales

Ce module vise à faire acquérir au jeune une capacité à prendre en main son avenir professionnel et personnel, c'est à dire à envisager des parcours conciliant aptitudes, motivations, projet et exigences du monde professionnel. Cet accompagnement est un véritable acte de formation qui sert de levier de motivation et permet à l'étudiant de devenir **acteur** et **auteur** de sa formation.

Le M11 est un espace temps pour **formaliser** et **mettre en cohérence** un certain nombre d'activités pour partie déjà réalisées dans les établissements. Il doit s'articuler autour de moments forts de la formation (accueil, stages, activités pluridisciplinaires...) et d'un suivi individualisé.

Chaque étudiant doit disposer au cours de sa formation de 87 heures sous forme d'activités collectives et de temps de suivi individualisé.

Un potentiel horaire enseignant de 174 heures est à la disposition des équipes pour mettre en œuvre ce module et envisager plusieurs formes d'organisation des activités (pluridisciplinarité, travaux en petits groupes, en classe entière, activités encadrées d'autoformation ...) en cohérence avec les objectifs du module.

Ce potentiel horaire n'est affecté à aucune discipline particulière. L'équipe pédagogique proposera au chef d'établissement de le répartir de manière équilibrée entre enseignants des disciplines générales et des disciplines professionnelles. Ce module devra être coordonné par un enseignant pilote.

Sa mise en œuvre implique un positionnement obligatoire des étudiants associé à des moments de bilan, si l'on veut qu'il soit une ouverture réelle vers l'individualisation des parcours et réponse à des besoins individuels.

Il demande de la part des enseignants et formateurs une posture « d'accompagnant » c'est-à-dire d'écoute, d'aide à l'approfondissement, une absence de jugement de valeur. Il ne s'agit pas d'apporter des réponses à la place de l'étudiant, mais de l'aider à alimenter ses réflexions pour qu'il fasse ses choix en toute autonomie.

Ce module ne peut bien sur être enseigné à raison d'une heure hebdomadaire. L'organisation et la gestion du temps sont fondamentales.

Ce module n'est pas non plus un temps collectif destiné à la préparation des épreuves terminales.

Objectif 1 : Se situer dans la formation afin d'en être acteur et auteur.

Il s'agit, pour chaque étudiant, d'amorcer la réflexion sur son projet personnel et professionnel et son projet de formation en BTS.

Objectif 11 : S'approprier les finalités et les objectifs de la formation.

C'est un temps important pour installer une dynamique de groupe.

Il peut être intéressant d'associer les étudiants de 2^{ème} année et d'anciens étudiants.

Il est important de faire repérer aux étudiants les marges d'autonomie et d'initiative laissées à leur disposition par la formation.

Les activités devront permettre la découverte des finalités de la formation en lien avec le référentiel professionnel, la découverte de la formation elle-même et d'es choix pédagogiques de l'équipe.

Objectif 12 : S'approprier et utiliser la démarche et les outils de l'APPP.

Il s'agit de présenter l'APPP, ses outils et notamment le portfolio, et de mettre ne place des outils permettant de repérer les ressources mobilisables (matérielles et humaines, internes et externes à l'établissement)..

Le portfolio rassemble et organise les données, réflexions et analyses conduites lors de la mise en œuvre de la formation. Il inclut un cahier de compétences. C'est un support personnel à l'étudiant, c'est un outil aussi de formalisation, phase indispensable à la construction de la compétence. Il y puise les éléments nécessaires à la réflexion et l'argumentation de ses choix. c'est aussi un instrument de motivation, de dialogue et de liaison entre les partenaires de la formation (étudiants, formateurs, maître de stage ou d'apprentissage, professionnels...). Cet outil n'est pas évalué en tant que tel.

Objectif 13 : Orienter son projet de formation BTS.

La gestion de l'hétérogénéité des recrutements face aux exigences des formations BTS amène à proposer des activités individualisées basées sur

-un positionnement d'entrée qui permet de valoriser les acquis antérieurs (scolaires, professionnels, extrascolaires) de chaque étudiant et d'identifier ses besoins au regard des exigences de la formation.

-une offre ajustée à la carte.

D'autres positionnements intermédiaires à des moments clés de la formation sont nécessaires.

Les réponses peuvent être de nature différente : stage sur l'exploitation ou les ateliers technologiques de l'établissement, stages dans des structures partenaires de l'établissement, stages de découverte professionnelle ou d'ouverture, compléments de formation, autoformation, travaux personnels...

Il est souhaitable que les étudiants puissent réaliser leurs parcours de stage dans plusieurs organismes dans une logique d'ouverture, de complémentarité des expériences en cohérence avec la maturation de leur projet.

Objectif 2 : Approfondir la connaissance de soi, repérer ses compétences pour évaluer ses potentialités.

Objectif 21 : Prendre conscience et repérer, le plus objectivement possible, ses caractéristiques.

Ces caractéristiques sont d'ordre différents : les aptitudes physiques, les habiletés gestuelles, les savoir être... mais aussi les centres d'intérêt, les valeurs, les motivations...

Les activités proposées sont variées :

- activités de groupe s'appuyant sur des tests, des supports de photo langage, des jeux de rôle,...
- des activités individuelles : autoévaluation à partir d'un cahier de compétences.. ;
- des activités de formalisation écrite...

-des situations « d'évaluation » conjointes ou croisées avec d'autres étudiants, des professionnels, des enseignants...

L'ensemble des activités proposées s'appuie sur l'analyse du parcours scolaire et éventuellement des expériences extrascolaires. Les périodes de retour de stage sont des temps privilégiés pour cela.

Pour toutes ces activités, des dérives peuvent exister et si la compétence n'existe pas dans l'équipe, il est préférable de faire appel à des intervenants extérieurs spécialisés.

Objectif 22 : Repérer des situations professionnelles représentatives des métiers visés par la formation
Objectif 23 : Analyser les compétences développées dans ces situations.

Il s'agit d'analyser et de s'approprier des situations professionnelles caractéristiques du ou des métiers visés et définies à partir du référentiel professionnel.

Ce travail se réalise tout au long de la formation et s'appuie sur de nombreuses activités : périodes en milieu professionnel, visites, salons, voyages d'études, travaux pratiques. Le cahier de compétences permet pour chaque situation professionnelle vécue, la mise en pratique d'une démarche de construction progressive de la compétence basée sur l'anticipation, l'action, l'analyse de l'action et la prise de recul (retour réflexif).

Objectif 24 : Identifier ses atouts, ses limites et ses marges d'évolution.

A certains moments clés, il s'agit de faire le bilan du vécu, des travaux, , analyses, difficultés... pour recadrer les objectifs, définir les étapes, baliser l'itinéraire de formation, définir des moyens pour atteindre ces objectifs .

Objectif 3 : Analyser les exigences et opportunités du monde professionnel pour s'y insérer.

Objectif 31 : Explorer les métiers, les conditions de travail, les perspectives d'évolution dans le secteur professionnel.

Objectif 32 : S'ouvrir à d'autres métiers qui permettraient de valoriser ses acquis et potentialités.

Objectif 33 : Identifier les exigences pour s'insérer dans ces métiers ;

Objectif 34 : Identifier les parcours de formation (initiale ou continue) pouvant conduire à ces métiers et à leurs exigences.

Pour cela, il est important :

- de mettre en veille permanente l'étudiant sur une recherche concernant la monde professionnel et les métiers,
- de confronter les représentations des étudiants aux réalités des métiers,
- d'aider l'étudiant à relativiser ses expériences individuelles, afin d'éviter les généralisations hâtives.

Cet objectif doit être pensé en complémentarité et en synergie avec les modules professionnels.

Toutes les occasions et opportunités doivent être valorisées :

- au niveau de la formation : stages, actions professionnelles, visites, salons, rencontres de professionnels...
- les démarches et contacts personnels des étudiants.

Cela passe aussi par la mise en place avec les étudiants, d'un dispositif de mutualisation d'informations.

Objectif 4 : Se situer et évaluer la faisabilité des différents choix envisagés.

La posture de l'enseignant n'est pas de juger, ni de décider à la place de l'étudiant, mais de favoriser le questionnement, et d'alerter sur des incohérences éventuelles.

Objectif 41 : Elaborer et argumenter des hypothèses de parcours et d'actions

- Croisement des résultats des objectifs 2 et 3 pour envisager les possibles.
- Bilan à partir du portfolio.

Objectif 42 : Analyser les limites, contraintes, moyens et conditions de mise en œuvre.

-Idées de mise en œuvre : groupes de réflexion entre étudiants, en présence ou non des enseignants, de professionnels...

Objectif 43 : Engager les 1ères démarches pour concrétiser ses choix.

- En complément de l'apprentissage des techniques de recherche d'emploi.
- Un ou des entretiens individuels sont à privilégier.

Objectif 44 : Caractériser la démarche entreprise et envisager les transferts possibles dans une perspective de formation tout au long de la vie.

- Lien avec la partie sur le droit du travail.
- Cadre réglementaire de la formation tout au long de la vie et des démarches utilisées (VAE, bilans de compétences...)
- Devenir de leur portfolio.

Conclusion : nouvelle dynamique / méthodologie

Au delà du lien évident et particulier avec le module M22, la mise en œuvre de ce module doit être le résultat d'un réel travail d'équipe. Il peut dans ce cas constituer le fil conducteur de la formation.

C'est un module à visée méthodologique. Il permet une prise de recul par rapport à ses propres apprentissages mais aussi une ouverture vers la VAE et préparation à l'insertion sociale et professionnelle.

Il n'est pas évalué dans le cadre du CCF ni d'une épreuve terminale. Cependant sa validation donnera lieu à l'attribution de crédits européens (ECTS).